



VILLE D'ARGENTAN

(13 500 habitants)
« Plus beau détour de France »
« Ville et métiers d'Art »
« Ville fleurie 3 fleurs »
« Ville active et sportive (CPJ 2024) »

Recrute

Par voie contractuelle uniquement

Un (e) Médiateur(trice) de quartier St Michel /Vallée d'Auge – Les Provinces

Contrat aidé en lien avec une convention « adulte – relais »
signée avec l'Etat, renouvelable

Dans le cadre de l'administration partagée, le service Cohésion sociale – Politique de la Ville est rattaché à la direction du développement social.

La médiation de quartier est rattachée au service Cohésion Sociale de la ville d'Argentan. Elle se compose de deux médiateurs et de la coordinatrice prévention et vie des quartiers qui assure l'organisation et le suivi de leur travail.

Les médiateurs de quartier travaillent le plus souvent en binôme et interviennent principalement sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Leur action s'inscrit dans un projet de service de proximité à destination des habitants défini par la collectivité et conduit par la coordinatrice prévention et vie des quartiers. L'objectif général est de concourir à améliorer le cadre de vie des habitants, à renforcer le bien vivre-ensemble et à favoriser la tranquillité publique.

Ils sont en lien avec de nombreux partenaires locaux (bailleurs, associations, CCAS, établissements scolaires...) et connaissent parfaitement le territoire.

Missions

- Favoriser et développer le lien social dans les quartiers
- Faciliter le dialogue et la communication avec les habitants
- Assurer une présence physique dans les quartiers (tournées de quartiers, porte à porte)
- Susciter l'implication des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie et les accompagner dans l'organisation d'animations et de projets dans leur quartier
- Participer aux événements des quartiers et de la ville
- Accompagner et orienter les habitants vers les services compétents
- Rencontrer les partenaires et connaître les structures et les dispositifs du territoire pour diffuser des informations utiles auprès des habitants (droits sociaux, santé, scolarité, associations, ...)
- Assurer une présence, auprès des structures locales, associations, partenaires ; selon les besoins et/ou selon les projets et animations développés ...
- Prévenir et réguler les situations conflictuelles, les tensions, les conflits de voisinage
- Contribuer à la gestion urbaine de proximité en signalant les dysfonctionnements et les dégradations dans l'espace public
- Rencontrer régulièrement les partenaires qui œuvrent dans le champ de la prévention de la délinquance /tranquillité publique

Aptitudes, savoir-faire et savoir-être

- Rigueur, excellente aisance relationnelle (accueil, écoute), neutralité, impartialité, discrétion,

- Capacité à s'intégrer et à travailler en équipe : écouter ses collègues, les aider, faire et avoir confiance,
- Savoir appliquer une décision et savoir prendre du recul,
- Disponibilité,
- Réactivité face aux situations d'urgence,
- Rendre compte de l'exécution de ses missions.

Profil

- Etre âgé(e) d'au moins 26 ans,
- Etre sans emploi ou bénéficiaire d'un emploi aidé,
- A noter : les personnes bénéficiaires d'un emploi aidé doivent rompre leur contrat si elles veulent exercer des activités d'adultes-relais,
- Résider dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville ou à titre dérogatoire, dans un autre quartier.

Conditions :

- Cadre d'emplois des adjoints d'animation (catégorie C)
- Emploi à temps complet : 37h/hebdo + RTT
- Rémunération statutaire – régime indemnitaire
- Action sociale (CNAS et association du personnel après 6 mois de contrat, participation de l'employeur « mutuelle labellisée »).
- Poste à pourvoir : fin septembre 2025

Contact : Gaëlle VETTIER, Directrice du service Cohésion sociale
02 33 67 06 30 / gaelle.vettier@argentan.fr

Candidature (CV et lettre de motivation) à faire parvenir avant le 2 juillet 2025 à :

Adressée à monsieur le Maire de la ville d'Argentan
Direction des ressources humaines
Par email : recrutement@terresdargentan.fr